

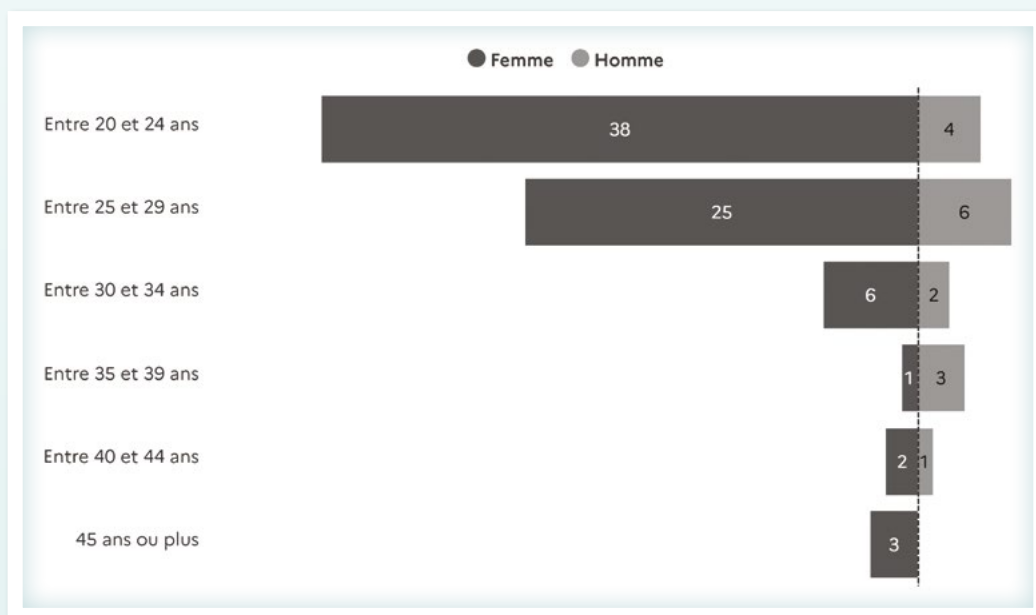


## PHOTO DE PROMO

### Formation statutaire des éducateurs 2024-2025

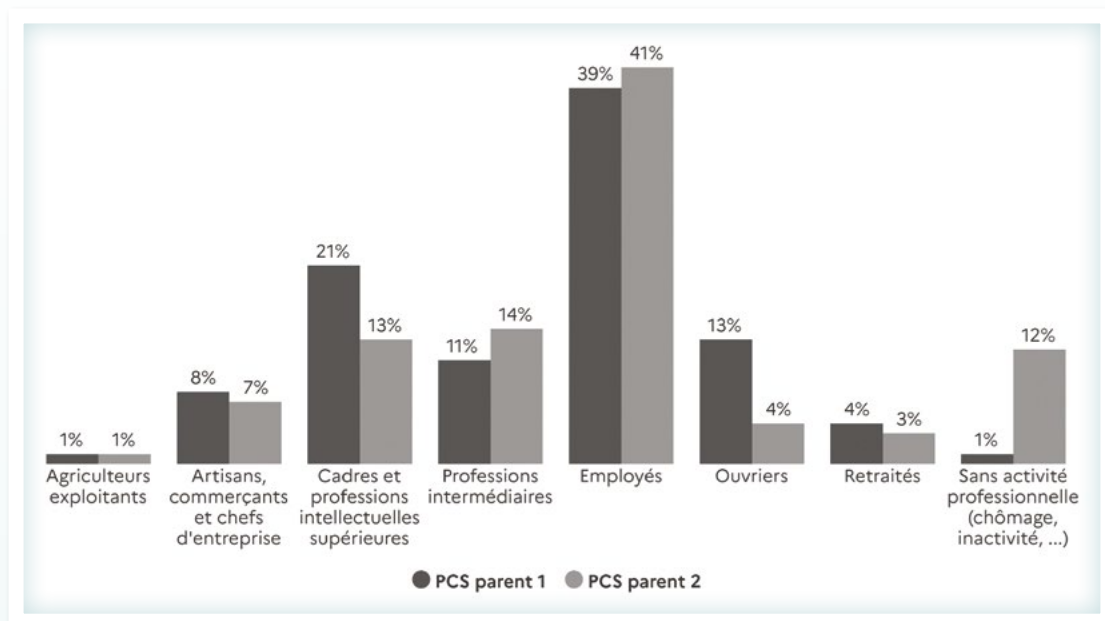
**Avant-propos** L'Observatoire de la formation à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) produit des données permettant de mieux connaître les publics et les formations dispensées à l'école. Cette première synthèse présente les principaux résultats d'une étude sociodémographique réalisée auprès des stagiaires de la promotion 2024-2025 de la formation statutaire des éducateurs (FSE). Pensé de sorte à être reproductible auprès d'autres corps en formation à l'ENPJJ et reconductible chaque année, ce type d'étude permet de : renseigner les profils et les attentes des agents en formation ; produire des données fiables sur lesquelles les dispositifs de formation pourront s'appuyer ; développer de nouveaux objets d'études et de recherche en lien avec l'objet « formation » ; constituer progressivement une mémoire statistique des publics en formation à l'ENPJJ.

## CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES



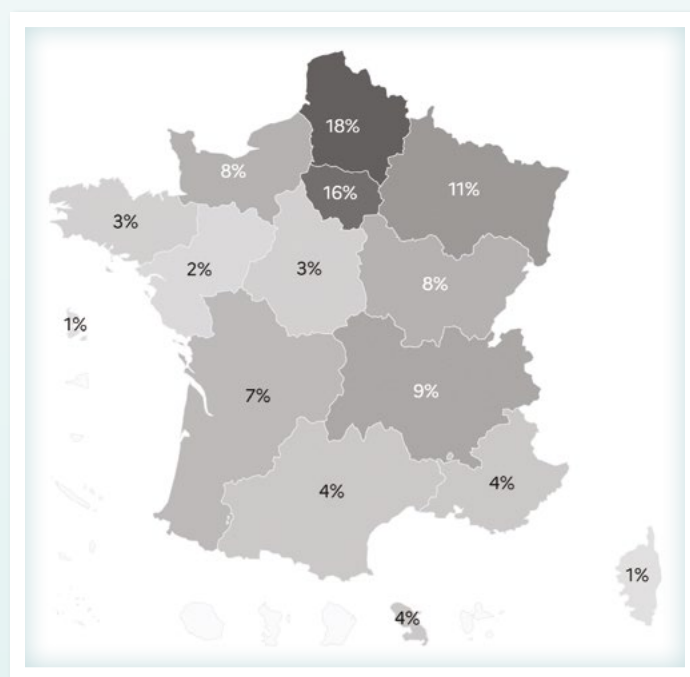
**Profil des stagiaires éducateurs selon le sexe et par tranche d'âge (N=92\*)** : Les femmes sont les plus représentées (n=75) avec une moyenne d'âge proche de 27 ans ; les hommes sont cinq fois moins nombreux (n=16) et plus âgés (30 ans en moyenne). Dans l'ensemble, la moyenne d'âge est de 27,3 ans. On relève que 30% de la promotion a 24 ou 25 ans.

\*Un stagiaire n'a pas souhaité renseigner ces informations.



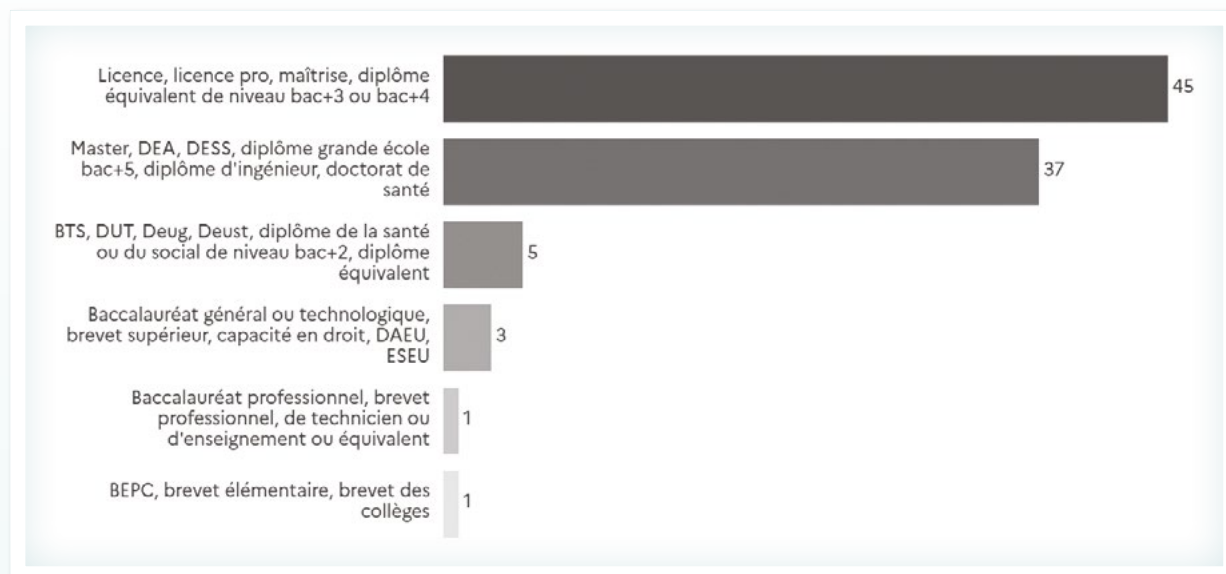
**Origine sociale des stagiaires éducateurs :** Les milieux sociaux d'origine des stagiaires sont relativement homogènes. On note une nette représentation de parents exerçant des métiers d'employés, des fonctions de cadre ou des professions intermédiaires. Au moins un des deux parents exerce une activité dans la fonction publique. Les métiers s'inscrivant dans le champ éducatif se rapportent à des postes dans l'enseignement primaire ou secondaire (32 parents concernés). Un seul répondant déclare avoir un parent exerçant un métier en lien avec la PJJ.

*NB : « PCS » Professions et catégories socioprofessionnelles.*



**Origine régionale des stagiaires éducateurs :** Les stagiaires sont majoritairement originaires de la moitié nord de la France : les Hauts-de-France (19%) puis l'Île-de-France (16%). La répartition par départements place en tête le Nord (9%) suivi par le Pas-de-Calais et le Bas-Rhin/Paris (respectivement 8% et 4%). On remarque que 48 départements français sur 101 sont représentés.

## PARCOURS ANTÉRIEUR À L'ENTRÉE EN FORMATION



**Niveau du plus haut diplôme obtenu par les stagiaires éducateurs :** Le niveau moyen du plus haut diplôme obtenu est de 3 à 5 ans après le baccalauréat : les bac+3/+4 sont les plus représentés (49%) suivis par les bac+5 ou plus (40%). Ce sont les stagiaires de moins de 30 ans qui disposent des titres scolaires les plus élevés. Les stagiaires plus âgés sont plus nombreux à détenir des certifications professionnelles ou des équivalences au baccalauréat. Le titre universitaire est le plus représenté. Ces diplômés proviennent à 68% des filières universitaires du droit (et sont majoritairement des femmes) ou de champs d'études intégrés au domaine des sciences humaines et sociales (psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives, etc.).

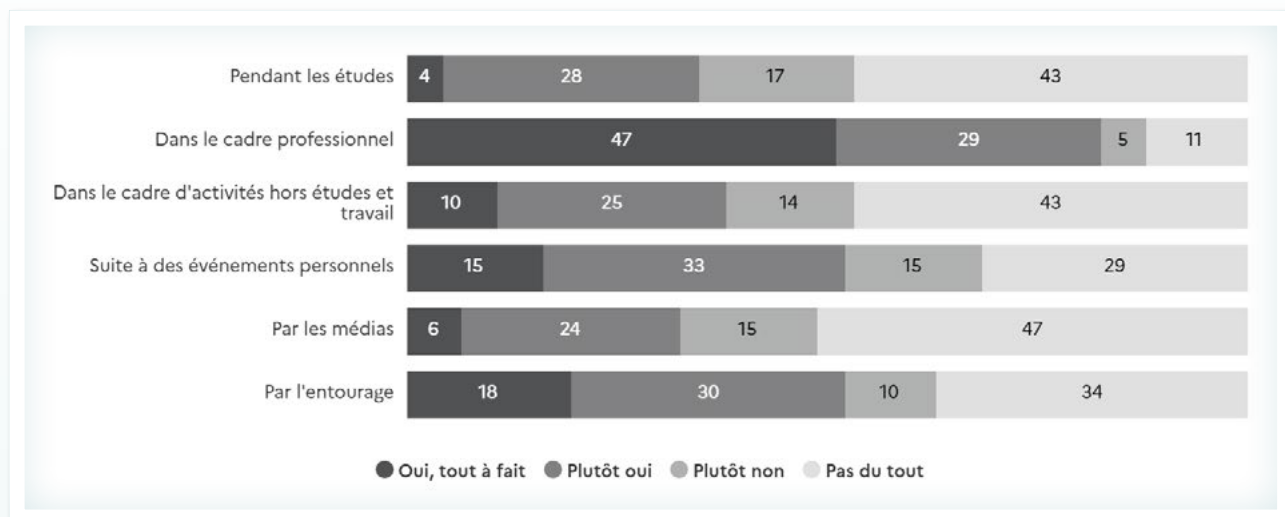
EXPÉRIENCE PJJ	EXPÉRIENCE TRAVAIL SOCIAL (HORS PJJ)			TOTAL
	Oui, une seule	Oui, plusieurs	Non, jamais	
Oui, une seule	9	5	12	26
Oui, plusieurs	5	4	4	13
Non, jamais	12	12	29	53
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>45</b>	<b>92</b>

**Expérience professionnelle à la PJJ et/ou dans le travail social hors PJJ avant l'entrée en formation des stagiaires éducateurs :** Tous les stagiaires témoignent d'expériences professionnelles plus ou moins longues souvent intégrées au champ éducatif :

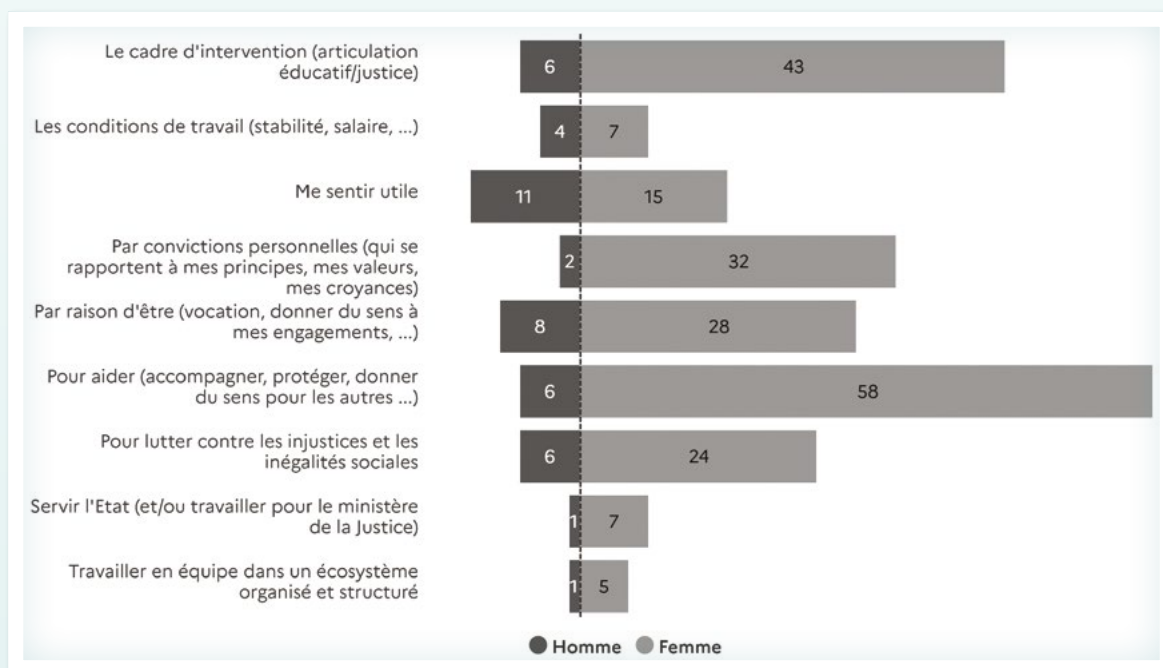
- 53 stagiaires (58%) n'ont jamais eu de contact antérieur avec le monde professionnel de la PJJ et 24 d'entre eux font état d'une ou plusieurs expériences passées dans le travail social.
- 29 stagiaires (32%) déclarent n'avoir aucune expérience ni dans le champ de la PJJ, ni dans le domaine du travail social.
- Moins de la moitié de la promotion indique une expérience dans un service / établissement de la PJJ (42%).
- 23 stagiaires (24%) témoignent d'activités antérieures dans les deux domaines (PJJ et travail social hors PJJ).

Les stagiaires ayant travaillé à la PJJ ont essentiellement occupé des postes d'éducateurs contractuels (notamment en STEMO et/ou en EPE). Les fonctions occupées dans le cadre des expériences dans le travail social (aide à la personne, éducation spécialisée, animation socioculturelle) sont similaires. Les prises en charge ont majoritairement concerné des publics de mineurs.

## ORIGINE ET MOTIF DU CHOIX DE DEVENIR ÉDUCATEUR DE LA PJJ

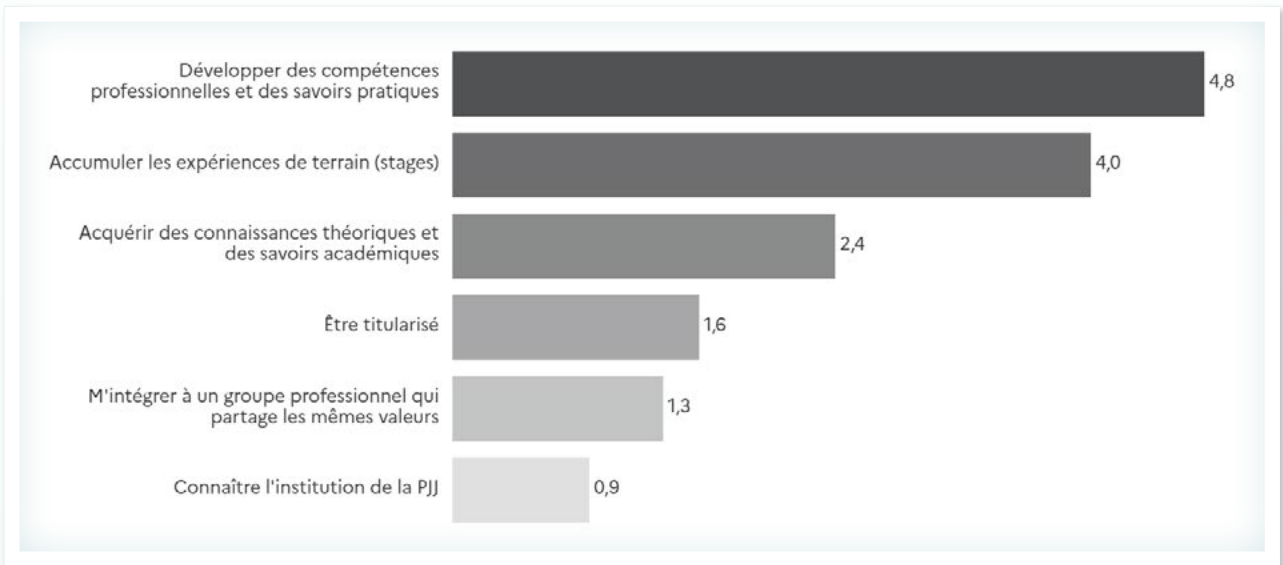


« D'où vous vient l'envie et/ou l'idée d'exercer le métier d'éducateur PJJ ? » Le choix d'exercer le métier d'éducateur à la PJJ trouve essentiellement son origine dans les expériences professionnelles antérieures déclarées par les stagiaires. Dans une moindre mesure, les événements personnels passés et l'entourage ont également eu un impact sur l'envie d'exercer le métier. De plus, malgré une majorité de parcours universitaires permettant a minima la découverte du champ de la PJJ, on s'aperçoit que les études sont modestement citées par les stagiaires (un peu plus d'un tiers). Les médias (télévision, réseaux sociaux, forums, etc.) et les activités hors des temps d'études et/ou de travail sont encore plus rarement à l'origine du désir d'exercer cette profession. Dans l'ensemble, les stagiaires s'accordent à dire que l'envie et/ou l'idée d'intégrer la PJJ ne s'inscrit pas dans le registre du choix opportuniste ou « par défaut ».



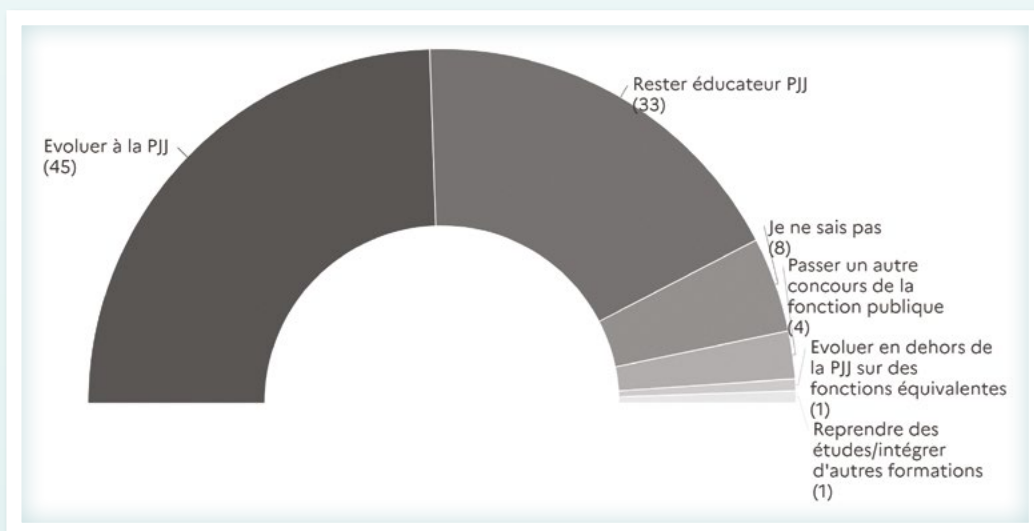
**Principales motivations des stagiaires éducateurs à intégrer la PJJ :** Les motivations à intégrer la PJJ varient sensiblement selon le sexe des répondants. Chez les femmes, 4 modalités sont particulièrement citées. La plus représentée, « pour aider », est sélectionnée par 58 femmes sur 75. Le motif fondé sur des convictions personnelles arrive en deuxième position. Vient ensuite la motivation liée à l'intégration au cadre spécifique d'intervention de la PJJ et celle correspondant à une « raison d'être ». Chez les hommes, l'engagement sur la base du sentiment d'utilité prédomine dans les réponses (11 hommes sur 16 ont sélectionné cette modalité). La motivation de la « raison d'être » se situe en deuxième position. On retrouve ensuite le motif altruiste dans les réponses, ex aequo avec celui se rapportant à la « lutte contre les injustices et les inégalités sociales ». Plus généralement, l'idée de « travailler en équipe », de « servir l'État » et « les conditions de travail » sont les motivations les moins retenues par les stagiaires.

## ATTENTES À L'ÉGARD DE LA FORMATION ET PROJECTIONS PROFESSIONNELLES



**Classement des attentes des stagiaires à l'égard de la formation selon leur importance\*** : Plus de 25% des stagiaires déclarent l'articulation entre l'expérience de terrain accumulée pendant la formation, l'acquisition de savoirs académiques et le développement de savoirs pratiques pour désigner ce qu'ils attendent le plus de la formation. L'une ou l'autre de ces modalités apparaît quasi systématiquement dans chaque classement. Par ailleurs, les stagiaires de moins de 25 ans détenant les plus hauts niveaux de diplôme (majoritairement des femmes), inscrivent leurs attentes dans une perspective de professionnalisation, c'est-à-dire des attentes fondées sur l'apprentissage du métier. Les stagiaires les plus âgés (les hommes en particulier) témoignant d'un niveau de diplôme plus modeste mais déclarant des expériences professionnelles plus riches (notamment dans le champ de la PJJ) indiquent des attentes orientées dans une perspective d'intégration, c'est-à-dire la volonté de « mieux connaître l'institution de la PJJ » associé à l'objectif de titularisation.

\*Plus la réponse apparaît dans les premières places des classements des répondants, plus son score d'importance est grand. Les indices sont calculés sur la base de la moyenne des scores de chaque modalité dans chacun des classements des répondants.



**Perspectives professionnelles 5 ans après la titularisation** : Quasi l'intégralité des stagiaires envisage de rester à la PJJ dans les 5 ans suivant la titularisation (6 stagiaires envisageraient un ailleurs auxquels s'ajoutent 8 répondants indécis). Les projections se déclinent en deux catégories. Si un tiers des stagiaires souhaite demeurer éducateur, quasi la moitié de la promotion a l'ambition d'évoluer au sein de la PJJ sur des postes de direction de service et/ou sur des fonctions d'encadrement intermédiaire.

## CHIFFRES CLÉS

- ▶ **92 stagiaires** éducateurs de la promotion 2024-2025 interrogés.
- ▶ **82% sont des femmes** et la moyenne d'âge est de **27,3 ans**.
- ▶ **48 départements** représentés sur 101 selon l'origine géographique des stagiaires.
- ▶ **75 stagiaires détiennent un diplôme universitaire** de niveau bac+3 à bac+5
- ▶ **40 dans le champ disciplinaire du droit**
- ▶ **39 stagiaires ont au moins une expérience professionnelle antérieure à la PJJ**

## MÉTHODOLOGIE

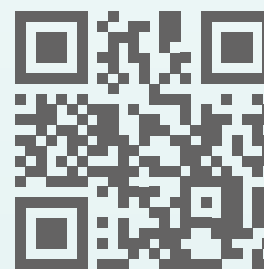
Les données ont été récoltées à partir d'une enquête par questionnaire soumis à la FSE 24-25 le 11 mars 2024 (lors du regroupement de rentrée des stagiaires). La séquence de passation s'est déroulée en direct, dans l'amphithéâtre de l'école et en présence des enquêteurs. Le questionnaire comprend 136 questions réparties en deux volets : les caractéristiques individuelles de la population ; les représentations des stagiaires à l'entrée en formation statutaire.

92 stagiaires étaient présents lors de la passation. Toutes et tous ont complété le questionnaire. En substance, cette restitution correspond à une étude de cas qui vise à décrire des régularités et des irrégularités statistiques dans les profils des stagiaires de la FSE 24-25. Les résultats partagés ici correspondent à l'analyse de réponses renseignées par des professionnels stagiaires découvrant la formation des éducateurs à l'ENPJJ – voire le champ de la PJJ plus généralement. Si ce contexte n'a pas d'incidence sur les données renseignant les parcours antérieurs des enquêtés, il en est probablement autrement s'agissant des éléments relatifs aux représentations qui sont susceptibles d'évoluer durant le parcours de formation. C'est pourquoi d'autres enquêtes, quantitatives comme qualitatives, seront nécessaires pour prolonger, actualiser, comprendre et amender ces premières tendances.

Consultez le rapport « Enquête sociodémographique : formation statutaire des éducateurs 2024-2025 »  
(Code QR ci-contre) : [qr.enpjj.fr/OE2425](https://qr.enpjj.fr/OE2425)

Visitez l'espace dédié à l'Observatoire de la formation sur le site web de l'ENPJJ :

[www.enpjj.justice.fr/odlf](https://www.enpjj.justice.fr/odlf)



**Directrice de la publication :** Frédérique BOTELLA

**Comité de rédaction :** Delphine BRUGGEMAN, Thibault DELFAVERO, Marie FROUIN

**Conception graphique :** ENPJJ - Multimédia

**Impression :** La Gazette Médias

Service de la recherche et de la documentation

ENPJJ – 16 rue du Curoir – 59100 Roubaix

[recherche.enpjj-roubaix@justice.fr](mailto:recherche.enpjj-roubaix@justice.fr)

